

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 NOVEMBRE 2017

TRAVAUX :

Remise en état du logement locatif communal au 1C Rue du 8 Mai par des entreprises mandatées par OPH 18 : total estimé à la somme de 6 811,28 € ttc.

MATERIEL INFORMATIQUE MAIRIE :

Remplacement du matériel informatique du secrétariat de la mairie avec souscription de 2 contrats location avec la Sté Dactyl-Buro de Bourges comme suit :

- Contrat infogérance : 381 € HT/trimestre
- Contrat serveur SEGILOG : 515 € HT/trimestre

Acceptation du devis de transfert des données par la Sté SEGILOG : 444 € TTC.

COMMUNAUTE DE COMMUNES SAULDRE ET SOLOGNE :

- Approbation des 3 rapports annuels 2016 : Activités, Prix et qualité Service Ordures Ménagères, Prix et qualité Service Public Assainissement.
- Modification des statuts : acceptation du transfert d'une partie de la compétence culture exclusivement pour porter le Projet Artistique et Culturel de Territoire à la place de la commune.

DIVERS :

- Cimetière : Approbation de l'avenant portant obligation de pose d'une dalle de propreté sur les concessions en pleine terre.
- Redevance 2017 occupation domaine public France Telecom : 2 674,24 €
- Centre de loisirs été 2017 - Participation de la commune d'Oizon pour 3 enfants : 188,50 €
- Subvention ATHLETIC CLUB Aubigny/Argent (cross des étangs) : 50 €